

**Pays:** Italie

**Commission:** Sommet international de Madrid UE-UA

**Problématique:** “Quelles stratégies bilatérales pour la construction d’un avenir prospère, pacifique et durable?”

L’Italie a une superficie totale de 301 336 km<sup>2</sup>, sa capitale est Rome et a une population de 59 257 566 habitants. Elle est située au milieu de la mer Méditerranée, elle est rattachée au reste du continent par le massif des Alpes partageant ses frontières avec La France, la Suisse, l’Autriche et la Slovénie. La République italienne constitue une République démocratique parlementaire décentralisée, dont l’organisation politique est fondée sur la Constitution du 1er janvier 1948. Le régime se caractérise par un Parlement bicaméral, dans lequel les deux chambres ont des pouvoirs strictement identiques, aucun gouvernement n’a jamais tenu toute une législature de cinq ans, le record de durée étant de trois ans et dix mois. Depuis 1946, l’Italie a connu 26 présidents du Conseil des ministres et 71 gouvernements. Par rapport aux Nations Unies l’Italie maintient la paix.

Le but du « partenariat » entre l’UE et l’UA est d’instaurer une vision commune pour atteindre les objectifs suivants : la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable entre l’union africaine et l’union européenne

L’Italie a commencé à avoir des relations formelles avec l’Afrique en 1929. L’Italie dispose de 34 ambassades à travers le continent. Elle en a inauguré trois ces dernières années, en Guinée, au Niger et au Burkina Faso, en attendant celle du Mali, qui devrait ouvrir prochainement ses portes. Une représentation permanente auprès de l’Union africaine a également été installée à Addis-Abeba en 2017.

Du fait de sa proximité avec la Libye, l’Italie est en première ligne de la question migratoire. Sur les cinq dernières années, les priorités ont évolué, passant de la coopération économique sous l’ère des démocrates Matteo Renzi et Paolo Gentiloni, au tout sécuritaire sous celle de leur successeur, l’indépendant Giuseppe Conte et de son très populiste ministre de l’Intérieur, Matteo Salvini. Le départ de ce dernier, en septembre 2019, permet depuis au gouvernement Conte II de rechercher le point d’équilibre entre ces deux dossiers dont l’importance fluctue en fonction du rythme des vagues migratoires qui s’échouent sur le sol italien.

Avec l’arrivée du coronavirus (COVID-19) et ses variantes les relations économiques entre l’Italie et l’Afrique ont été, pour un temps, mise en pause. La péninsule a compris qu’elle ne pouvait pas se contenter pour autant de rester retrancher derrière ses frontières maritimes. Rome a donc décidé de renforcer sa présence diplomatique et militaire en Afrique, notamment dans les pays du Sahel, afin de mieux sécuriser la région, et donc de limiter les motifs de départ de ses populations.

La priorité de l’Italie est donc d’assurer une immigration en sécurité et un bon rapport économique avec l’union africaine, en les aidant économiquement, militairement et humainement ( en envoyant des hommes, en accueillant des immigrés ...)

L’Italie conclue que les stratégies bilatérales pour la construction d’un avenir prospère, pacifique et durable devraient continuer à être mises en place pour aider l’Afrique et croître économiquement. Ensuite comme étant reconnue comme créant la paix parmi les pays elle revendique les liens de l’union européenne et de l’Afrique.